

LES PÈRES CONTEMPORAINS
DE LA MORALE CHRÉTIENNE

www.librairieharmattan.com
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

© L'Harmattan, 2006
ISBN : 2-296-01042-3
EAN : 9782296010420

Domingos Lourenço Vieira

LES PÈRES CONTEMPORAINS
DE LA MORALE CHRÉTIENNE

L'Harmattan

5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

FRANCE

L'Harmattan Hongrie

Könyvesbolt

Kossuth L. u. 14-16

1053 Budapest

Espace L'Harmattan Kinshasa

Fac. des Sc. Sociales, Pol. et

Adm. ; BP243, KIN XI

Université de Kinshasa – RDC

L'Harmattan Italia

Via Degli Artisti, 15

10124 Torino

ITALIE

L'Harmattan Burkina Faso

1200 logements villa 96

12B2260

Ouagadougou 12

Introduction

Le décret *Optatam Totius* sur la formation sacerdotale n° 16 a manifesté le souci de renouveler la théologie morale : « *on s'appliquera avec un soin spécial, à perfectionner la théologie morale dont la présentation scientifique, plus nourrie de la doctrine de l'Écriture, mettra en lumière la grandeur de la vocation des fidèles dans le Christ et leur obligation de porter du fruit dans la charité pour la vie du monde* »¹. C'est ainsi que les directives conciliaires sur la morale assignent un programme concis mais profond pour la rénovation de la morale et incitent le théologien moraliste à s'employer à cette tâche. Néanmoins, l'exhortation liminaire des documents ne suffisent pas à réaliser le programme proposé. C'est le travail de réflexion théologique postérieur qui va embrasser l'apport de Vatican II en vue d'un nouveau souffle à la théologie morale.

Pour l'heure, où l'on constate « la crise d'annonce de la morale chrétienne »², comment aborder la théologie

¹ Toutes les citations des documents conciliaires sont prises de : CONCILE OECUMENIQUE VATICAN II, *Constitutions, décrets, déclarations*, Ed. Centurion, Paris, 1965.

² LES EVÊQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle. Lettre aux catholiques de France*, Ed. Cerf, Paris, 1997, pp. 65-67.

morale ? En d'autres termes, a-t-elle encore une place et existe-t-il une volonté, un besoin reconnu de la nécessité d'un programme moral ? La réflexion sur laquelle porte cette étude, se situe dans une perspective de rencontre entre l'actualité de la question et notre ministère pastoral. En fait, si à l'heure actuelle « la nécessité de faire fructifier le champ de la morale » est une préoccupation de toute l'Eglise, cette tâche nous semble incomber « sui generis » et au premier chef, aux théologiens moralistes.

Notre travail est présenté dans un ensemble à trois entrées. Le volet de la morale chrétienne avec des applications selon les approches de Bernard Häring (1912-1998), Marciano Vidal (né en 1937) et Xavier Thévenot (1938-2004). Le lecteur notera alors que ces théologiens n'ont pas été choisis au hasard, car ceux-ci sont trois « pères » de la théologie morale contemporaine. Le fait de s'en tenir à ces trois théologiens présente l'avantage d'étudier trois auteurs représentatifs de milieux culturels particuliers et donc de contextes différents : l'allemand, l'espagnol et le français. Car, à l'évidence, l'intérêt des champs épistémologiques qu'ils recouvrent comportent des sensibilités différentes dans la façon d'aborder la morale chrétienne.

Dans le but d'explorer et d'approfondir la nature de leur approche de la morale chrétienne, nous allons procéder en trois étapes :

Tout d'abord, dans le premier chapitre, nous aborderons l'espace conceptuel sous lequel apparaît le programme moral de Bernard Häring dans les manuels, *La Loi du Christ* et *Libres dans le Christ*. Nous aurons recours aussi à des textes de vulgarisation, apparemment moins importants, et portant sur des questions plus précises. Notre but est ici de mettre en évidence l'architecture de sa pensée morale ; une morale de l'écoute, en mode dialogique, christocentrique et personnaliste.

Un deuxième chapitre nous amènera à interpréter le projet moral de Marciano Vidal³ où nous avons fait le choix d'analyser son manuel, *Moral de Actitudes*. Ici, nous allons exposer son dessein prioritaire de ne s'en tenir qu'à la réalité. Pour lui la « cosmovision chrétienne » constitue la source du dynamisme moral. Il est évident que cette étude aura aussi l'intérêt de déceler le contexte sous lequel apparaît le paradigme de la cosmovision et de sa mise en œuvre dans l'agir chrétien.

Notre parcours s'acheminera ainsi vers le troisième chapitre où, avec Xavier Thévenot, il s'agira alors de considérer une morale à l'écoute du réel pour l'assumer et la transfigurer dans la foi, le mystère de l'incarnation d'une part, puis le Christ crucifié et ressuscité. Dès lors que nous portons notre attention sur la Transfiguration inspirée par la foi à la vie morale, la morale apparaît sous un jour nouveau. Le chrétien, en communion avec le Christ, est élevé à une perspective élargie et de sens approfondi, dans un regard nouveau, pour vivre sa vie morale chrétienne.

Notre étude n'a pas la prétention d'apporter une recension exhaustive de ces trois approches, mais elle s'efforcera de différencier les lignes directrices d'une théologie morale propre à chacun des auteurs choisis. C'est alors qu'en choisissant trois personnalités bien distinctes, notre intention ne consiste pas à établir un palmarès, ni l'évaluation d'une méthode particulière, mais d'examiner avec intérêt les manières de concevoir un programme de théologie morale d'aujourd'hui. Ainsi, les trois visions théologiques pourront donc nous aider à réfléchir et à dégager quelques voies possibles pour aborder la question de « la morale ». À nos yeux tout du

³ Notons que la *Congrégation pour la Doctrine de la foi* a émis le 22 février 2001 une note de censure de quelques « positions et erreurs théologiques » de l'œuvre théologique de Marciano Vidal (cf. <http://www.vatican.va>).

moins, il s'avère qu'à la base d'un concept de théologie morale, les différents auteurs ont en commun un projet légitime : rendre compte de l'identité et de la pertinence de l'agir moral chrétien dans le monde d'aujourd'hui. Pour élaborer un projet moral, il faut observer la réalité, c'est-à-dire, la vie chrétienne dans son développement actuel, et en évaluer les effets à l'aune de la Parole de Dieu. Dans cette perspective la réflexion théologique et les sciences humaines, ne sont que les outils et des méthodes pour tenter de discerner une vérité.

CHAPITRE 1

La morale chrétienne, une morale dialogale et christocentrique

Bernard Häring a écrit deux manuels : *La Loi du Christ*⁴ et *Libres dans le Christ*⁵. À partir de ces ouvrages nous voulons analyser son projet moral. Nous essayerons de le faire en consultant, en analysant et en interrogeant les principaux axes de sa réflexion morale dans les manuels.

Bernard Häring se propose de bâtir la morale chrétienne à travers une architecture « dialogale et responsorielle »⁶, de fond christocentrique et d'orientation personnaliste. Nous privilégierons ces trois directions de l'édifice moral du théologien allemand pour tenter discerner les idées maîtresses et les grandes lignes de sa pensée morale.

⁴ Bernard HÄRING, *La Loi du Christ. I.*, Ed. Desclée, Paris, 1964, 6ed.

⁵ IDEM, *Libres dans le Christ. I.*, Ed. Cerf, Paris, 1998.

⁶ Cf. IDEM, *La Loi du Christ. I.*, *op. cit.*, pp. 18. 61.73. 95 ; Voir aussi *Libres dans le Christ*, *op. cit.*, pp. 80. 83. 88. 91. L'auteur revient sur le thème d'une morale de structure dialogale et responsorielle en plusieurs passages de ses manuels.

1. Les manuels de Bernard Häring

a) L'écoute des hommes et l'émergence de la responsabilité

Bernard Häring est né en Allemagne à Böttingen, en 1912. Rédemptoriste, il est ordonné prêtre, le 7 mai 1939. Häring était fasciné par une vie religieuse missionnaire à laquelle il souhaitait lui-même se consacrer, alors que son provincial lui demanda de poursuivre des études pour enseigner la théologie morale. Ces études ouvrant à une spécialisation académique, celles-ci aboutirent, en 1947, avec sa thèse : *Das Heilige und das Gutt*⁷

Malgré une réticence initiale à l'égard de la morale, Häring avoue que son désintérêt pour celle-ci était né de la fausse image causée par un certain type de morale : celle du confesseur juge et d'un Dieu censeur. Il se met alors à l'écoute du cri des hommes, de chaque être angoissé par la peur et les scrupules de sa conscience. Cela l'amène à se servir pour son projet moral de toutes les ressources de la psychologie, de la Parole de Dieu, ainsi que de son expérience personnelle quant au « discernement responsable »⁸.

Un autre événement le met à l'écoute des hommes : la seconde guerre mondiale et sa mobilisation dans une unité sanitaire. Cette expérience l'amènera précisément à découvrir l'importance de son concept de discernement

⁷ *Le sacré et le bien. Religion et moralité dans leurs rapports mutuels*, « Études », Ed. Fleurus, Paris, 1963, 291pp.

⁸ Il définit le discernement responsable comme la capacité « à répondre courageusement à une nouvelle vision des valeurs et à des besoins nouveaux, en étant prêt à assumer ce risque » (IDEM, *Libres dans le Christ*, op. cit., p. 12).

responsable⁹. Face aux obligations d'une obéissance aveugle au régime, aux discours martiaux, à une éducation irrationnelle et l'utilisation d'idéaux ségrégationnistes imposés par Hitler, le théologien allemand a pris conscience de la nécessité d'une éducation à la responsabilité comme chemin d'une libération de l'homme. Un nouveau mot-clé dans la morale de Häring devra naître de ce discernement : la responsabilité.

Dans son introduction de *Libres dans le Christ*, le théologien allemand évoque l'influence de la 2^{ème} Guerre mondiale dans sa conception d'une théologie morale : « Quant à la théologie morale, ce fut l'obéissance stupide et criminelle des chrétiens à Hitler, un fou et un tyran, qui influença ma pensée. Ce fait me conduisit à la conviction qu'un chrétien ne peut se déterminer unilatéralement en fonction d'un slogan accepté dans l'obéissance, mais d'abord dans le discernement responsable »¹⁰. Le thème du discernement responsable est alors récurrent dans l'œuvre de Häring.

Dès lors, tous les aspects de sa biographie dépeignent les engagements d'un homme profondément déterminé. En effet, sa démarche s'inscrit et s'implique directement dans sa qualité de sujet humain et sa qualité de théologien moraliste. Tout au long de son parcours, il est notable de constater sa vocation d'auditeur de la Parole de Dieu et de récepteur attentif du cri des hommes en vue d'un discernement responsable.

⁹ A côté du discernement responsable, l'expérience de la guerre lui a permis de pratiquer l'œcuménisme, par exemple, dans les soirées bibliques avec les protestants et dans un service pastoral chez des communautés orthodoxes (cf. IDEM, *É tudo ou nada. Mudança de rumo na teologia moral e restauração*, Ed. Santuario, Aparecida, Brasil, 1995, pp. 7-12 ; Cf. Bernard HÄRING, *Quelle morale pour l'Eglise ?*, Ed. Cerf, Paris, 1989, pp. 7-9).

¹⁰ IDEM, *Libres dans le Christ*, op. cit., p. 12.

b) *La Loi du Christ : un manuel alternatif*

Il convient de souligner ici que, dès les années trente, à l'instar de l'école de Tubingue, particulièrement, un nouveau courant tenta de surmonter les divisions entre le dogme, la morale et la mystique. De cette confrontation est issue le besoin d'une morale moins formalisée et plus centrée sur le Christ. C'est ce qu'avait tenté Fritz Tillmann¹¹, avant la guerre, suivi par Bernard Häring dans *La Loi du Christ*¹².

Mais, on observe une distinction entre Tillman et Häring. Dans la tentative de Tillman se dessinait déjà une

¹¹ F. Tillmann a publié d'importantes contributions au renouveau biblique de la théologie morale qui vont imprégner l'esprit de B. Häring : *Die Idee der Nachfolge Christi* (L'idée de la suite du Christ) – Düsseldorf 1993 et *Die Verwirklichung der Nachfolge Christi* (La mise en œuvre de la suite du Christ). Tillmann adoptait les perspectives des synoptiques : suivre le Christ sur le chemin du Calvaire, vivre en intense communion de vie avec le Christ, l'Evangile vivant. Il met en avant l'idéal à la suite du Christ et l'application du Sermon sur la montagne pour tout chrétien. À cette époque la théologie morale était la théologie morale des manuels - qui étaient le reflet de l'Eglise tridentine (cf. Bernard HÄRING, *É tudo ou nada*, *op. cit.*, pp. 9-10).

¹² Apparu en allemand en 1954 sous le titre « Das Gesetz Christi ». La première édition française date de 1955. L'édition citée dans cette étude : (Bernard HÄRING, *La Loi du Christ I*, Ed. Desclée & Cie, Paris 1964, 6 Ed.). Le mérite de Bernard Häring est d'avoir présenté au niveau des manuels les principaux résultats des recherches de la théologie morale mûris, surtout, en Allemagne de 1920 à 1950. Ce manuel prépare le chemin à la rénovation conciliaire et postconciliaire. Il élargit aussi le champ des destinataires de la morale : Ils ne concernent pas seulement les prêtres, mais aussi les laïcs. Le sous-titre du manuel est significatif : *Théologie morale à l'intention des prêtres et laïcs*. Il s'agit d'une exposition de la morale chrétienne pour toute la communauté croyante. En ce sens nous pouvons accepter l'affirmation de Compagnoni, selon laquelle Häring a « décléricalisé » la théologie morale (cf. F. COMPAGNONI, *B. Häring, nel ricordo di un discepolo*, *Revista di Teologia Morale* 30 (1998) p. 501).

orientation en vue de renouveler la morale, avec son « Idée de l'imitation du Christ » et son « Épanouissement de l'imitation du Christ ». Cependant, Häring lui reproche de ne pas mettre suffisamment en évidence le rapport entre la suite du Christ et la loi¹³, lequel demeure un point central en morale.

Dans quel esprit et selon quelle intention a-t-il conçu *La Loi du Christ*? Son dessein principal reste incontestablement la présentation de la théologie morale chrétienne. Mais, pour lui, celle-ci « a pour but d'exposer 'la loi du Christ', ou, en d'autres termes, de faire mieux connaître le Christ, notre loi »¹⁴.

Häring ne renonce pas à la « loi », mais il va la comprendre autrement. Ainsi, il nous met en garde en critiquant une loi abstraite « qui plane au-dessus de l'ordre créé », car, selon lui, « une loi qui se contente de la loi générale est abstraite ; elle aboutit nécessairement à un appauvrissement de la moralité, à un minimalisme réducteur, jusqu'au fixisme, et donc à la paralysie »¹⁵. Autrement dit, la vie chrétienne ne doit pas se comprendre exclusivement à partir d'une loi formulée ou même à partir d'une volonté finie d'un Dieu autoritaire. Pour

¹³ L'auteur donne l'exemple de l'obligation universelle de la morale du sermon sur la Montagne : « La morale de la charité, la morale du sermon sur la Montagne doit être présentée en toute clarté comme obligatoire pour tout chrétien. La distinction trop courante entre une morale du devoir minimum, une morale légale et une ascèse n'intéressant que les parfaits, apparaît ici dénuée de fondement. Il faut même la dire expressément évincée par l'Écriture Sainte. Toute homme est invité à 'suivre le Christ' au plus près » (IDEM, *La Loi du Christ*, I, op. cit., p. 59).

¹⁴ *Ibidem*, p. 1.

¹⁵ *Ibidem*, p. 89. Une telle conception de la morale, conduisant à l'absolutisation de la loi, se retrouve dans la pratique nominaliste. La conception nominaliste de la loi est dangereuse, d'après lui, parce qu'elle « vient à exiger qu'on obéisse 'aveuglement' à de simples hommes sans nul souci de savoir si ce qui est commandé répond ou non à l'ordre authentique des choses » (*Ibidem*, p. 88).

Häring la loi est « un don de Dieu »¹⁶. Il est donc inconcevable qu'elle puisse limiter la vie morale à l'observation de lois générales.

En tout cela, on devine que la morale de la loi de Bernard Häring n'est rien d'autre qu'une doctrine de l'engagement total à la suite du Christ où la loi serait considérée comme une forme d'appel du Christ. Ainsi, replacé dans sa vraie lumière, « le devoir moral (...) prend sa source avant tout d'une vie renouvelée dans le Christ, en sorte que le Christ Lui-même, avec sa grâce, est devenu sa Loi »¹⁷. Il faut donc reconnaître authentiquement la valeur de la Loi du Christ. De cette sorte, la loi n'aboutit ni à l'esclavage, ni à une forme impersonnelle de relation entre Dieu et l'homme : « La Loi du Christ est pour nous loi de l'Esprit de vie, personnelle et individualisée. C'est la loi d'un Autre que soi, ce qui nous garde de l'orgueil, mais c'est d'abord une loi intériorisée par l'amour, ce qui exclut toute aliénation ». ¹⁸

Häring va donc se battre prioritairement pour la morale avec un souffle nouveau notamment dans le traité des lois où la première place est faite à l'appel du Christ comme norme à laquelle le chrétien doit se conformer. Sur ce plan le théologien allemand a voulu élaborer une synthèse plus complète, centrée sur la doctrine de l'imitation du Christ : « l'appel du Christ » et « la réponse de l'homme » (tome I), puis sur un dialogue d'amour avec Dieu « la vie en communion avec Dieu » (tome II) et enfin sur un dialogue d'amour avec le prochain « la vie en communion fraternelle » (tome III).

En conclusion, l'ouvrage *La Loi du Christ* a préparé le chemin vers la rénovation conciliaire. Il a respecté les acquis de la théologie morale et il les renouvelle : il

¹⁶ *Ibidem*, p. 3.

¹⁷ *Ibidem*, p. 96.

¹⁸ *Ibidem*, p. 90.